

La Rochelle, le 9 juillet 2012

Monsieur le Président,

Je voudrais par la présente vous communiquer ma position suite à la réunion qui s'est tenue le mercredi 27 juin dernier organisée dans la salle de La Pallice à l'initiative de Madame la Préfète de la Charente-Maritime et qui consistait en la présentation du rapport INERIS.

Comme vous l'avez constaté, je n'ai pas souhaité que les élus municipaux soient présents à la même table que l'Etat ; il me semble en effet que nous devons avoir en la matière un rôle beaucoup plus distancié n'étant pas nous-mêmes porteurs du PPRT, même si au même titre que les populations et les associations, nous en sommes acteurs.

L'étude INERIS à laquelle nous avons accès depuis ce jeudi 28 juin, a été examinée par mes services, il en ressort que le déplacement dans des cuves nouvelles munies de doubles peaux des stocks d'essence actuellement sur le site, réduit sensiblement le périmètre de risques. Il en ressort également qu'une réduction de la capacité des essences stockées de l'ordre de 27 000 m3.

Il apparait également qu'à défaut de réalisation de ces 4 cuves doubles peaux et dans le cas du maintien du site en l'état actuel, le périmètre de risque demeurerait plus important.

Je vous informe donc de mon intention de donner un avis favorable à la réalisation de ces cuves supplémentaires sous réserve que celles-ci soient dotées d'une double peau et qu'elles soient destinées à recevoir les essences actuellement stockées dans les cuves traditionnelles.

J'émettrai également un avis favorable au financement du surcoût correspondant à la réalisation des doubles peaux, celui-ci étant pris en charge par l'industriel, l'Etat, le Département, la Région et la Communauté d'Agglomération.

Par ailleurs, ainsi que je l'ai indiqué, il me serait agréable de pouvoir rencontrer fin août/début septembre, votre association. Nous pourrions ensemble poser les bases d'une discussion crédible rassemblant l'industriel, l'Etat, le Grand Port Maritime et les collectivités locales dans la perspective d'une étude de faisabilité (ou pas) de déplacement des cuves les plus proches des habitations.

.... / .....

Hôtel de la  
Communauté  
d'Agglomération

6 rue Saint-Michel  
BP 1287  
17086 LA ROCHELLE  
CEDEX 02

Tél. : 05 46 30 34 00

Fax : 05 46 30 34 09

www.agglo-larochelle.fr

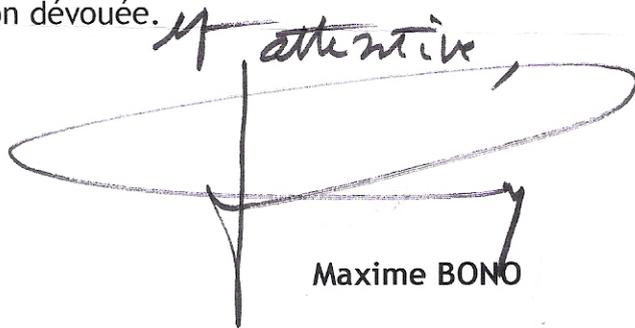
accueil@agglo-larochelle.fr

De plus, comme j'ai eu déjà l'occasion de vous l'indiquer, nous avons bon espoir de déboucher sur un accord avec la société Sarrion qui permettrait que cet immense terrain situé entre la zone habitée et le Grand Port puisse être affecté à d'autres usages que l'habitation et servir ainsi de zone « tampon ».

Je vous confirme enfin mon intention de regarder très précisément, en fonction des possibilités et des souhaits, la situation des personnes qui se trouvaient en état de délaissement et qui se verraient aujourd'hui transférées dans les zones de protection du bâti.

Il me serait agréable que vous puissiez accuser réception de ce courrier.

Dans cette attente, je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de ma considération dévouée.

*M attentive,*  
  
Maxime BONO

Monsieur Raymond BOZIER  
73 chemin des Chirons longs

17000 - LA ROCHELLE